



TIQUES : SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME

La Nouvelle-Aquitaine est concernée par la maladie de Lyme ou Borréliose de Lyme et plus particulièrement, ses départements de l'ex-Limousin, avec 1700 nouveaux cas chaque année. Cette maladie intervient chez l'homme suite à la piqûre d'une tique porteuse de la bactérie (*Borrelia*). Des mesures de prévention simples permettent de se protéger.

Pourquoi faut-il se méfier des tiques ?

La tique est un parasite de très petite taille, ce qui la rend difficilement visible à l'œil nu. Présente notamment dans tous les milieux humides que **nous sommes amenés à fréquenter régulièrement ou occasionnellement** (forêts, bois, talus, prairies, jardins et parcs des villes...), il est opportun de faire connaître les réflexes de prévention au plus grand nombre. **En effet, grâce à ces mesures adéquates, il est possible de prévenir l'apparition de la maladie de Lyme (voir au verso).**

Où la rencontre-t-on ?

Les personnes les plus exposées sont :

- Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes-forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, ...
- Les amateurs d'activités « nature » : promeneurs, randonneurs, campeurs, chasseurs, pêcheurs, jardiniers, ...

Mais ces conseils s'adressent à tous puisqu'ils concernent également les activités suivantes : pique-nique en forêt, pause sur une pelouse dans un parc, colonies de vacances, ...

Que faire après une piqûre ?

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de cette maladie. Cependant, la réaction de la peau suite à la piqûre est très distinctive et doit inciter à **consulter rapidement son médecin ou un pharmacien**. En effet, dans les jours ou semaines qui suivent la piqûre de la tique, la maladie de Lyme apparaît **généralement sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle** (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines.



En l'absence de traitement, **la maladie de Lyme entraîne des signes neurologiques et rhumatologiques qui peuvent être graves** : paralysie du visage, atteinte des nerfs et du cerveau ou des articulations peuvent apparaître quelques semaines ou années après la piqûre. Il faut noter que cette maladie n'est pas contagieuse.

RAPPEL DES BONS RÉFLEXES DE PRÉVENTION

Avant l'activité en plein air : éviter de se faire piquer par une tique.

- Porter des vêtements couvrants et clairs afin de repérer rapidement les tiques.
- Vaporiser vêtements et chaussures de produits anti-tiques (en respectant les contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes).
- Utiliser un produit anti-tiques pour vos chiens et chats.

Pendant et après l'activité en plein air : retirer le plus rapidement possible les tiques.

En effet, plus la piqûre est longue, plus le risque de développer la maladie augmente.

- Repérer au cours de la promenade la tique sur ses vêtements, ou la sentir progresser avant qu'elle ne se fixe sur la peau.
- S'inspecter ou se faire examiner par un proche minutieusement le corps entier, cuir chevelu compris.
- Retirer la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique en glissant le crochet sous la tête de la tique et en tournant le tire-tique. Après l'avoir enlevée, désinfecter la peau avec un antiseptique.
- Surveiller l'apparition d'une éventuelle plaque rouge qui s'étend autour de la piqûre. En cas de doute, consulter son médecin ou son pharmacien.

L'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine réalise actuellement une campagne sur ce sujet, retrouvez tous les informations et les documents de prévention sur <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/maladies-transmission-vectorielle>



Contacts presse
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Service communication
ars-na-communication@ars.sante.fr

Aurélie RIQUELME (05 57 01 44 96)
Marie-Claude SAVOYE (05 47 47 31 45)
Nelly DURIX (05 57 01 44 14)

Prévenir les piqûres de tiques porteuses de la maladie de **Lyme**